

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an
France 12 — Etranger 18 fr. par an

Pour ou contre un ministère de l'Afrique du Nord

En une série d'articles, le « Republicain de Constantine » prône la création d'un ministère de l'Afrique du Nord, d'abord pour mettre dans la même main la direction de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, et ensuite pour supprimer les conférences des gouverneurs et résidents généraux qui ne valent à rien et n'émettent que des projets qui ne reçoivent jamais aucune solution.

De ce côté-là, notre confrère a raison, mais vouloir créer un ministère de l'Afrique du Nord, ce serait jeter le Maroc et la Tunisie dans la gueule du loup, car l'Algérie avec ses représentants au Sénat et à la Chambre ne ferait qu'une bouchée de ses deux voisins.

Un premier exemple : le Maroc voulait créer un port à Saïdia, en territoire marocain, sur la rive droite de la Moulouya, pour l'exportation de ses produits miniers; c'était tout bénéfice pour lui; l'Algérie s'y opposa, et c'est le port de Nemours, en Oranie, qui fut choisi.

En ce qui nous concerne, nous avons assez bataillé pour que l'Ouzenzia ait Bizerte pour port de sortie ?

Vains efforts, malgré les avantages du tracé qui aurait permis l'écoulement du minerai à meilleur compte avec une énorme économie sur le parcours si difficilement par Souk-Ahras et Bône.

Mais laissons là ces questions de débouchés sur la mer des minerais pour nous occuper un peu de la question de la Banque de l'Algérie et des gros bénéfices que va réaliser notre voisine, tandis qu'une part infime nous est réservée, si infime que le Conseil d'Administration de la Banque de l'Algérie n'en parle pas.

La Banque ne voulant pas être accusée de jouir de bénéfices considérables par suite du retard apporté par le Parlement à voter la nouvelle convention relative au total de ses émissions de coupures, a pris les devants.

Et voici, d'après le « Republicain de Constantine », ce qu'elle aurait décidé.

Ici, nous cédon la parole à notre excellent confrère de Constantine, journal comme on sait du député-maire et sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique:

A LA BANQUE DE L'ALGERIE

« L'Assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 7 juillet.

« Lecture a été donnée d'une lettre de M. le ministre des finances demandant à M. le directeur général de bien vouloir tenir compte dans la plus large mesure possible du vote des délégations et du rapport à la Chambre de la commission de l'Algérie (rapport de notre ami J. Cuttoli).

« Adopté. En conséquence, l'Assemblée générale a décidé de porter de 50 à 100 millions l'avance sans intérêt faite à l'Algérie.

« L'avance se fera moitié cette année (aussitôt après l'approbation par le Parlement du nouveau statut) et moitié dans les premiers jours de 1932 c'est-à-dire à quelques semaines d'intervalle.

« Les 5 millions de nouvelle avance par deux cents millions d'augmentation de la circulation partiront du chiffre de trois milliards de francs, (au lieu de deux milliards quatre cents millions).

« En somme l'Algérie obtient grâce aux demandes des conseils généraux de Constantine et d'Alger, des délégations et de la commission de l'Algérie une grosse augmentation de l'avance sans intérêt (80 millions au lieu de 50).

« C'est un succès pour l'Algérie dans lequel a la plus grande part notre ami J. Cuttoli, qui, au nom des délégations et des Conseils généraux a présenté les revendications de l'Algérie dans un rapport fait au nom de la commission de l'Algérie.

« Le statut de la Banque de l'Algérie est maintenant à voter dès la rentrée, en novembre.

« Quelques semaines après l'Algérie aura son avance sans intérêt de 80 millions dont les deux tiers pour le crédit agricole. »

Quant à la Tunisie, il n'en est même pas question.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Aura-t-elle un avantage quelconque dans cet afflux de chiffons de papier, dont la plupart sont aussi sales, crasseux et garnis de microbes que ceux de l'île

de Madagascar, ce qui n'est pas peu dire, dont le Philinte de Diégo-Suarez nous racontait dans les « Affiches » les va-et-vient sur les tables crasseuses des mastroquets ou les boîtes à pommade des ramatoas.

Ici, on peut voir journalièrement les marchands indigènes du Fondouk el-Ghallaïh mettre leurs billets sur leurs têtes dont parfois elles ont des totos et la teigne.

Et c'est ce que nous avons pu voir un jour chez un marchand de fruits ambulants dans la rue des Belges aussi nous empressâmes-nous de ne rien lui acheter pour ne pas attraper la sale maladie.

Il y a encore une autre raison pour rester dans le statut quo.

Nous sommes en pays de protectorat, le Maroc, et nous lies par des traités, ceux-ci ont force de loi et ce serait peu honnête de notre part de vouloir substituer un ministère de l'Afrique du Nord à celui des Affaires Etrangères qui représente le Maroc et la Tunisie auprès des autres nations, surtout celles où ils avaient des agents accrédités.

Pas d'emballlement, pas de bêtise et nous nous en trouverons bien.

J. S. P.

Le fisc insatiable

Contribuables, ne vous laissez pas faire, défendez-vous, vous en avez les moyens.

Le fisc n'a pas le droit d'augmenter vos taxes locales ou d'entretien suivant son bon plaisir pour garnir ses caisses qui sont vides par suite de la crise qui continue à sévir de plus belle et des dépenses occasionnées par le voyage de M. Gaston Doumergue de sa suite et des congressistes.

S^t Germain a entendu notre appel et dimanche dernier un nombreux public répondait à la convocation qui lui était adressée par l'Union des propriétaires, de se trouver à la salle Dallachi.

Des décisions importantes ont été prises, notamment la révision à peu près générale de toutes les taxes nouvelles qui frisent l'indécence.

Il est profondément regrettable qu'aucun dirigeant de la commune n'ait été là, car on leur aurait posé quelques questions embarrassantes afin de les transmettre à qui de droit.

Et puis, qui voulait-on tromper en mentionnant sur les lettres d'avis que les réclamations seront reçues jusqu'au 15 septembre, alors que le « Journal Officiel Tunisien » du 22 juillet publiait l'avis ci-dessous :

Le Vice-Président délégué de la commune de Saint-Germain a l'honneur de porter à la connaissance des propriétaires ou mandataires intéressés, que les opérations de recensement des immeubles assujettis à la taxe sur la valeur locative pour la période 1932, 1933, 1934, ont été provisoirement clôturées à la date du 28 mai 1931. Ils sont invités à prendre connaissance à la Municipalité des articles afférents à leurs immeubles et, le cas échéant, formuler leurs réclamations par écrit, au Vice-Président de la Commune, qui les soumettra à la Commission de Révision.

Les réclamations seront recevables pendant le délai d'un mois à dater de l'insertion du présent avis au « Journal Officiel Tunisien ». Passé ce délai aucune réclamation ne sera admise.

Le Vice-Président de la Commune, G. SEGUIN.

Qui croire ?

Est-ce bien un mois à partir de l'insertion au « Journal Officiel Tunisien » ou jusqu'au 15 septembre, comme le portent les avis, en tout cas les propriétaires trop taxés feront bien de ne pas attendre le 15 septembre pour protester contre leurs taxes trop élevées qui ne peuvent être supérieures à 180 % au-dessus de celles de 1914.

Qu'on se le dise.

L. de P.

Facheuses conséquences de la dépréciation de l'argent

La démonétisation du métal argent apparaît de plus en plus clairement comme une des causes de la crise économique mondiale.

En effet, de quoi se plaint-on ? De la

diminution de la consommation qui incite à exagérer l'importance de la surproduction. Des pays immenses, comme la Chine, comme l'Inde, sont paralysés par la dépréciation de l'argent plus que par toute autre cause, se trouvant dans l'impossibilité d'acheter aujourd'hui ce qu'ils achetaient hier.

L'avilissement en Extrême-Orient de l'étalon d'argent ne permet pas au commerce mondial de se rétablir.

M. Joseph Caillaux, dans un récent article du Capital estime nettement insuffisante la production de l'or pour satisfaire aux besoins monétaires de l'humanité et voit un véritable danger dans le monométallisme-or, aussi réclame-t-il le retour à la monnaie d'argent.

Ainsi, l'étalon or, qui devait rendre les plus grands services à l'humanité, apparaît aujourd'hui comme lui étant néfaste.

Entendez-vous M. Piétri, vous qui avez supprimé le douro Hassani, faute impardonnable pour satisfaire au désir de la Banque d'Etat du Maroc.

A PROPOS DU MARÉCHAL LYAUTEY

Il nous semble qu'on le monte trop en épingle. On en fait une idole comme autrefois Boulanger.

Il a su garder le Maroc à la France et grâce aux millions qu'il obtenait avec une facilité déconcertante en faire un protectorat magnifique dont on ne saurait trop le féliciter, mais de là à ces louanges dont on le couvre il y a une limite.

De grâce, les idoles n'ont plus cours dans notre pays ; ne cherchons donc point à en faire revivre d'autres, car nous finirions par passer pour des jorjords indécorables.

Et le thermomètre monte toujours

La chaleur que nous subissons ne doit pas étonner nos lecteurs, nous la leur avons annoncée dès le commencement de juin d'après les observations de Paris, Tours et de Berne.

Et nous en avons parlé-il encore plus de 50 jours !

Ce n'est réellement pas gai pour ceux qui sont obligés de passer l'été dans cette fournaise ardente où nous avons constaté le 3 courant entre une heure et 3 heures 50° à l'ombre notre thermomètre s'arrêtant à ce chiffre.

Aussi ne faut-il pas s'étonner, si le soir sur les plages des banlieues on voit des « débrouillés » qui ne choquent plus personne.

Tunisie-Maroc

Il est un grand principe dans la vie : quand on veut s'élever il faut regarder au-dessus de soi, quand on veut se consoler il faut regarder au-dessous dit le « Petit Casablancais ».

Aujourd'hui consolons-nous : regardons le chiffre des exportations de la Tunisie pendant les trois premiers mois de 1930 et de 1931 en les comparant à ceux de nos exportations pendant ces mêmes mois.

Pendant ces mois nous avons exporté pour 121.048.000 francs en 1931 contre 184.901.000 francs en 1930 ce qui nous donne une diminution de 63.253.000 fr. La Tunisie a exporté pour 153.559.000 francs en 1930 contre 335.077.000 ce qui lui donne une diminution de 181.522.000 francs.

C'est une petite consolation d'écrire ces chiffres : c'en est une tout de même.

Echos et Nouvelles

LE MOULÉD
La fête du Mouléd, ou naissance du Prophète, a été célébrée, nous semble-t-il, avec plus d'éclat et de ferveur que par le passé.

Son Altesses elle-même a reçu les hommages respectueux de ses sujets alors qu'autrefois cette fête était célébrée sans grand éclat.

Et le Représentant de la France, accompagné des quelques fonctionnaires qui restent encore à la Résidence, est allé porter ses vœux et ses souhaits ainsi que ceux de la Mère-Patrie et de M. Manceron.

JAURES !

Il y a eu 17 ans le 2 août que le grand Jaures a été tué, on ne peut pas dire lâchement car l'assassin ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

Profitons-en, en rappelant ce souvenir douloureux, que la librairie Barlier et Cie a reçu le drame poignant de la vie du grand tribun, que chacun de nous voudra lire surtout les socialistes.

LAPSUS GALAMI

Tous nos lecteurs auront compris que n'écrivant Emile Constans, député-maire de Montluçon, c'était un lapsus galami; il y avait bien un député du nom d'Emile Constant, qui s'orthographiait avec un T, tandis que celui de Paul Constans avec un S. C'est peu de chose, mais nous tenions à réparer notre lapsus galami.

LE SCANDALE DE LA CAISSE REGIONALE

Il va marquer un temps d'arrêt avec le départ du juge d'instruction, M. Vionnois.

Dans les articles de « Tunis Socialiste », il n'est plus question ou presque de M. Noël, ni de à qui le tour d'aller le rejoindre.

On parle d'instance civile, de novations de créances; alors pourquoi garder un malheureux en prison qui n'a, peut-être, rien dérobé du tout, puisque les emprunteurs ont reconnu leurs engagements ?

Et puis, l'exemple venait de haut avec le président Courrat.

Et un directeur tenant à sa place pouvait-il refuser ?

Qu'on se mette à sa place. Ce serait une grande charité, sinon un acte de justice de le remettre en liberté, alors surtout qu'il y a tant de malfaiteurs qui courent les rues et tiennent le haut du pavé.

AUX DEPARTS

Parmi les derniers départs, signalons le Ministre et Mme Manceron, qui se sont échappés de la fournaise où nous cuisions littéralement dans notre jus; M. le président Guyot et le vice-président Dalloz; MM. Chappaz, Thierry, Dubois-Taine, Dominique Gaudiani, directeurs généraux; Mme et M. Crouzet, chef de

Casino d'Hamman - Lif
Ses déjeuners et dîners réputés
Le soir en danse
PAS D'ENTREE A PAYER

service à l'Office postal tunisien, et leurs enfants, notre ami le général Younés Hadjouj et les courriers malgré aout continuent à faire leur plein de passages, dont beaucoup profitent des avantages consentis par les Compagnies de navigation maritime à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Vincennes.

LES PALMES ACADEMIQUES

Nous adressons nos sincères félicitations à notre ami, M. Xavier Licari, ainsi qu'à M. Julieron, professeur au Collège Alaoui, qui viennent de recevoir les palmes académiques à l'occasion de la fête nationale.

FIANÇAILLES PRINCIERES

Nous avons appris avec plaisir les fiançailles du jeune prince Hachemi-bey, fils de notre excellent ami Azeddine-bey, avec Mlle Fatma Bel Khodja, fille de feu le juge à l'Ouzara, dont le frère aîné est lui-même marié à la princesse Nefisa, sœur du fiancé.

Du prince Chedly bey, fils du prince Lamine, avec Mlle Jouda Zaccaria.

Du prince Mohamed bey, fils du prince Lamine, avec Mlle Sati, fille de Mohamed Rafat.

Nous présentons aux futurs mariés et à leurs familles nos vives félicitations et nos vœux les meilleurs.

UN DEUIL DANS LA PRESSE

La « Petite Tunisie » était déjà sous presse lorsqu'en arrivant à l'imprimerie de la « Tunisie Française » notre excellent confrère et ami, M. Jeandot, rédacteur en chef de ce journal, nous fit part de la mort survenue la veille à midi de notre bon confrère Albert Canal, directeur de l'Agence Havas, et dont les obsèques avaient eu lieu à dix heures.

Nous nous dépêchâmes de nous rendre au domicile de l'ami disparu; et en notre qualité de doyen (hélas !) de la presse tunisienne et de vice-président de

“ Comment Je Suis Devenue Miss France 1931 ”
Par Mlle Jeanne Juilla, Notre Nouvelle Reine de Beauté d'Europe



Le teint à la “Mousse de Crème” qui a Stupéfié les Juges Et a Fait Gagner un Monceau d'Or

“ Quand je me suis présentée au Grand concours International de Beauté, je ne me suis pas fiée à la chance pour gagner le titre convoité de “ Miss France 1931 ” — déclare Mlle Jeanne Juilla, l'orgueil de la Gascogne et modeste jeune travailleuse — qui vient d'être élue Reine de Beauté de France, triomphant de 150 belles concurrentes.

Rivalisant avec tant de jeunes filles si belles, je me rendis bien compte que l'aspect de mon teint pourrait être le facteur qui déciderait les juges. Par conséquent avant de me présenter au concours, je fis l'essai de plusieurs poudres de riz différentes afin d'étudier leur effet en des circonstances difficiles, telles que la transpiration provoquée par la danse dans des salles de bal surchauffées, ou par la marche sous le vent et la pluie. Mon choix s'est arrêté sur la Poudre Tokalon à la mousse de crème, parce qu'elle tenait mieux que n'importe quelle autre et gardait toujours sa fraîcheur à mon teint. Jamais trace de nez brillant

ou de peau luisante; nul besoin de se poudrer constamment en public. Je suis certaine que la Poudre Tokalon à la Mousse de Crème a doublé la beauté naturelle de ma carnation. La Poudre Tokalon est la seule poudre de riz à la mousse de crème. Ses surprenantes propriétés sont dues au mélange, suivant un procédé breveté, de Mousse de Crème avec la poudre aérée la plus fine. La mousse de crème agit comme un tonique de la peau et son usage continu améliore considérablement le teint en lui communiquant une nouvelle beauté, fraîche et juvénile. Elle est si remarquablement adhérente qu'elle tient tout le long du jour. Se poudrer constamment n'est plus nécessaire du tout. Personne ne pourrait imaginer que le teint exquis que vous obtenez n'est pas entièrement dû à votre propre beauté naturelle. Les Compacts Tokalon contiennent maintenant de la Mousse de Crème. La Poudre et le Rouge sont tous deux très adhérents. Quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur.

Comment La Science Fait Maintenant Paraître Les Femmes Jeunes

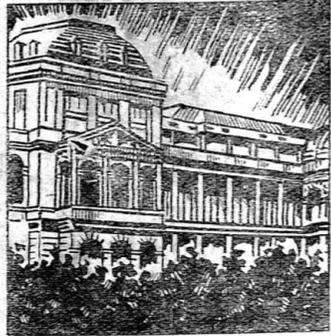
Aliment Pour la Peau - Nouveau et Surprenant - BIOCEL - Provenant de JEUNES ANIMAUX

Enlève Les Rides Aux Femmes de 50 à 72 Ans.

Un Célèbre Professeur De Médecine Viennois

Au Cours d'Expériences Cliniques à la Faculté de Médecine de Vienne

Montre Comment l'Extrait de BioceI provenant de JEUNES ANIMAUX



Contrairement à l'opinion générale, il a été montré que les rides ne sont pas causées par l'âge mais par une insuffisance d'extrait de bioceI dans la peau. Cet extrait de bioceI dont dépendent la fraîcheur et la beauté de la peau a été extrait de jeunes animaux.

Les femmes de 50 ans peuvent facilement n'en paraître que 30 et garder l'air jeune en faisant simplement usage tous les jours d'une petite quantité de ce remarquable extrait de bioceI, maintenant contenu dans la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose.

C'est la plus grande découverte de beauté, des cent dernières années. Employez cette nouvelle Crème Tokalon (BioceI) Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher elle nourrit et rajeunit votre peau pendant votre sommeil. Les muscles flasques

et affaiblis du visage, sont tonifiés et raffermis. Le matin, employez la Crème Tokalon, aliment pour la peau, Couleur Blanche, (non-grasse) elle supprime les pores dilatés, les points noirs et sert de base parfaite à la poudre.

L'Association des journalistes professionnels français, d'aller porter à Mme veuve Canal et à sa famille les condoléances attristées des membres de la presse d'autant plus affligés qu'il était proposé par la croix de la Légion d'honneur.

Nous nous inclinons devant cette tombe prématurément ouverte et réitérons à Mme veuve Canal et à toute la famille nos profondes et sincères condoléances.

NAISSANCE

Mme et M. Muscat, co-propriétaire de l'Imprimerie de la « Tunisie Française » qui imprime aussi notre journal viennent d'avoir la joie d'avoir un gros poupon pour lequel nous formons des vœux de bonheur et santé et adressons aux heureux parents toutes nos félicitations.

UNE LEGENDE DURE A DERACINER
C'est celle de notre regretté confrère Lecore-Carpentier, protestant, qui vient de rééditer « Tunis Socialiste ».

Toutes les religions sont respectables mais ce n'est pas une raison pour dire que Lecore ait renié sa religion catholique dans laquelle il est né et a été élevé. S'il l'avait fait nous ne lui jetterions pas la pierre, car nous trouvons que la religion catholique ne doit plus ressembler à celle d'autre fois avec les pompes et l'éclat qui président à la moindre de ses cérémonies.

UN CRIME SANS NOM

On sait qu'il a été question de supprimer les platanes de la rue d'Angleterre afin d'en élargir la chaussée, le tout pour permettre le stationnement de certaines voitures ayant à faire au marché central.

Ce projet a soulevé de vives et justes protestations. On aurait pu croire, alors, qu'il était abandonné; il l'est peut-être ?

Cependant, on apprend, d'autre part, que plusieurs de ces beaux platanes qui sont l'orgueil de cette rue, la plus belle sans aucun doute de tout Tunis, sont morts, faute de soin. Il faut souhaiter qu'ils soient remplacés sans retard.

NECROLOGIE

Nous ayons appris avec regret la mort de Yahi, qui fut un de nos fidèles collaborateurs il y a près d'une trentaine d'années, survenue à Hammam-el-Lif, de Zacharie Geneyay ancien propriétaire de l'Épicerie Polin, qui joua un rôle assez important dans la politique locale. Puis encore celle du lieutenant-colonel Bouguero décédé à Hammam-el-Lif, après quelques heures de malaise, sans doute dû à la température que nous subissons.

Aux familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

Nous avons reçu dans notre courrier : Les « Annales Coloniales Illustrées » la « Terre d'Afrique » et la « Kahena » publications toujours intéressantes comme d'habitude.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le mercredi 16 septembre 1931, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Lot n° 12 de la propriété dite « Lagrenée » située dans le Contrôle Civil de Tunis, khalifalik de Tébourba. Cet immeuble a une superficie de cent sept hectares soixante sept ares et fait l'objet du titre foncier « Oued Fodda » n° 25.812. Il comprend une maison à usage d'habitation, une écurie et un garage.

Mise à prix : 400.000 francs. Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Administration des Habous

AVIS DE LOCATIONS

L'Administration des Habous informe le public que les adjudications de location des propriétés rurales, habous publics ou privés, auront lieu au siège de son administration, 55, rue de l'Eglise à Tunis, les lundis, mercredis et jeudis de chaque semaine à partir de 16 heures.

Les adjudications commenceront à partir du lundi 17 août courant. Le directeur des Habous, Ali SAKKAT.

BREVET TUNISIEN N° 3683

M. Henry Edwin et Coley, à Londres, propriétaire du brevet Tunisien d'invention n° 3683, déposé le 31 août 1928, relatif à : « Perfectionnements à la réduction de minerais d'oxydes, etc... » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet ?

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

LA COTE DU SOLEIL

KORBOUS

STATION THERMALE ET CLIMATIQUE

BREVET TUNISIEN N° 3300

M. Enrico Garda, industriel à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention n° 3300 déposé le 29 juillet 1925, relatif à : « Dispositif pour empêcher la production de chocs dans les véhicules » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

BREVET TUNISIEN N° 3589

M. Nikolai Dahl, à Trondhjem (Norvège) propriétaire du brevet Tunisien d'invention n° 3589, déposé le 9 décembre 1927, relatif à : « Appareil pour l'obtention d'une saumure réfrigérante » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'étranger.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
Simon TUNIS

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 89.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres
Garde de Titres - Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie du Maroc et en Syrie

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Matenur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie - Marseille
Apéritif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches TUNIS

Encourante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée.

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

VÊTEMENTS J. BELL
& V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
— Téléphone : 5.53 —

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR

MONASTIR - SFAX - SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Ave Al-Djazira, 41

Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cuénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunis

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires.

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours.
Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900.
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commandé - Vraie cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépôtaires pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70, Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(18^e ANNEE)

28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.96

Vous

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur

Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville

Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixe.

Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays

Ordres de Bourse. Dépôts de Titres, Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France - TUNIS - Téléphone 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viaillard » de Cruas

admis par les Administrations des Travaux Publics

et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

DEPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS

Téléphones : 1.87 Potinville - Réseau HammamLif N° 2